

Compte-Rendu de la session libre CLIO du 07/03/2019

Par Gérard Rolland

Tour de table

Eugène David :

N'arrive pas à se connecter en extérieur à Internet depuis son smartphone. « Vous n'êtes pas abonné à un service abonné de données cellulaires ». Wifi marche bien, mais dans la rue, il ne peut utiliser les antennes 3 G ou la 4 G.

Eugène a un abonnement Pritel = on paye au prorata entre 9 et 19 € de forfait mobile (en moyenne 14 € pour lui). Pritel sert d'intermédiaire entre lui et les opérateurs Orange ou SFR. Pour intervenir pendant la session, il faudrait le MDP du point d'accès à SFR ou Orange ou Neuf, que Eugène n'a pas et il ne semble pas se souvenir où il est stocké chez lui.

Donc la seule solution est d'avoir recours aux services téléphoniques clients, hotmail. Des numéros à appeler lui sont fournis par Jean Yves.

Il a aussi des problèmes de mails qui ne partent pas de son ordinateur. Paramétrage de SMTP ? Il faudrait rappeler SFR.

Jean Kermarrec :

Problème de clé USB neuve = son PC lui demande de reformater la clé USB, ce qui bien sûr écrase tout le contenu. Il précise qu'il a utilisé cette clé sur un Mac.

D'après Michel, cela se produit quand on passe la clé USB de Mac sur PC. Quand on met sur Mac, il ne demande pas de formater la clé, mais le PC si.

Explication : Normalement une clé est formatée en FAT32 pour un PC, et le formatage Mac est différent. Voir sur un forum « tableau du formatage selon système », « comment savoir le formatage d'une clé USB »

Pourquoi ces différences = Alain : il y a plusieurs organisations possibles des espaces mémoire (disque, clé usb, ...). Windows utilise de préférence le format FAT 32 (32 Go pour la taille max d'un fichier Windows), mais on peut aussi utiliser le format NTFS.

Solution pour Jean : revenir sur Mac pour tenter de sauver les fichiers de la clé, sinon échanger sa clé contre une nouvelle clé (mais perte de ses données)

Yves Omnes :

Problème avec Firefox = Windows 10 fait des MAJ automatiques. En janvier, une version est sortie incompatible avec Firefox : a été résolu depuis par Firefox. Conflit aussi entre W10 et Libre Office, réglé depuis.

Jean Kermarrec :

Utiliser le coffre de Getpocket.com pour sauvegarder les articles (vidéo, page, article). On peut y revenir quand on veut ensuite. Il convient d'ouvrir un compte. Facile et utile. L'hebdo « Notre Temps » propose l'accès en direct mais Jean s'est abonné à Getpocket par l'intermédiaire de la Médiathèque.

Yves Omnes :

Les mails composés directement depuis le site Orange peuvent être scindés avant leur envoi (et qu'une partie est alors envoyée!). C'est un problème apparemment assez fréquent. Donc enregistrer en brouillon si composition un peu longue. Cela ne se produit pas si on utilise un logiciel de messagerie.

Problèmes de connexions TV-box. Il a tout réinstallé, rebooté. La question des CPL a été évoquée.

Impossible d'enregistrer un fichier sur Windows qui vient d'internet. Alain = ça pourrait être Windows Defender qui bloque le fichier comme « suspect. »

Chromecast = Alain en reparlera lors de la présentation des produits Google. Coût : 45 €. Cela permet de visionner sur sa TV le contenu d'un écran smartphone (émission TV, YouTube, photos, ...). L'alternative est de raccorder ces 2 appareils par un câble (mais on n'a pas accès aux réglages à distance). Jean l'utilise pour visionner ses films obtenus de la médiathèque. Il dispose aussi de Apple TV, mais ne s'en sert pas.

Jean Yves Quintin :

Divers points qu'il a vus ou reçus.

Microsoft et HP = une extension améliorerait la productivité sur W10 d'après une pub.

Plusieurs participants

Comment procéder pour protéger sa box si orage ? Il faut débrancher l'alimentation électrique. Il y a bien des parafoudres mais JYQ ne sait pas s'ils sont utiles. Pour l'ADSL, il faut absolument débrancher la prise téléphonique de la box. Pour la fibre Alain ne sait pas (si la surtension suit les fibres). Il n'y a pas que la box, tous les appareils électroniques ou simplement électriques sont +/- susceptibles de « cramer »..

Piratages de serveurs DNS ? Alain = ces serveurs constituent les points les plus vulnérables du réseau Internet. Ce sont eux qui assurent la correspondance entre le nom d'un site web et l'adresse IP de son hébergeur. Si un hacker réussit à pénétrer un serveur DNS, il peut mettre un pagaie monstre dans le réseau Internet.

Alain

Il montre quelques modifications qu'il a apportées sur le site ORB :

1. les CR sont rangés maintenant dans l'Agenda des réunions
2. Vidéo de présentation de Clio avec des vues des Amarres (au lieu du 214 rue JJ)
3. Le trombinoscope s'est étoffé
4. JY Quintin va proposer la réactualisation de l'affiche
5. De nouvelles photos de nos réunions dans Espace de Liberté
6. On a une page pour faire de la pub sur des magasins que l'on recommande. Pour le moment, un seul mentionné : « Point Service Mobiles ». On pourrait l'enrichir.

Divers

Jean et Dominique mentionnent qu'avec un abonnement Orange la personne accompagnante l'abonné entre gratuitement au cinéma. Le code est valable pour tous les cinémas. Si le code n'est pas utilisé, on le remet à disposition. Marche aussi au Celtic pour ICE.

Le Comoedia réouvre ses portes à partir d'aujourd'hui. Des expos seront proposées à partir du 4 avril.

Application Whoosh = Paiement du stationnement en ligne. Eugène et Alain l'utilisent. Beaucoup de villes l'ont adopté. Avantages : Les numéros d'immatriculation et les numéros de la CB sont rentrés une fois pour toute ; on peut augmenter à distance la durée de stationnement sans avoir à revenir à son véhicule ; un gain de temps par rapport au paiement avec un parcmètre. Eugène fait un reproche : cela se traduit par de nombreuses lignes de paiement dans les relevés bancaires.

Bloctel = Certains pensent que ça marche, d'autres non. Quand on est absent, les appels indésirables ne laissent pas de message. Surtout ne pas rappeler le numéro qui vous a appelé car il sera surtaxé.

Programme à venir :

14/03 = 14hr00 dans le hall d'accueil de la médiathèque. Il n'est pas nécessaire de venir avec son ordinateur/tablette.

21/03 = Tour des produits Google, confirmé.

28/03 = Présentation du simulateur de vol aérien. Quand un participant est occupé à piloter, comment occuper le reste du groupe ? Propositions : simulation de décoration d'appartement (Cf IKEA) ? Navigation simulée en régate ? Révision du Code de la route, style logiciel de Dominique Le Guen pour les cours de remise à niveau du code de la route de l'ORB. Dominique et Gérard lui en parleront lundi 11/03.

26/04 = prochaine session LIBRE

Alain sera absent à partir du 23 Mai. Par ailleurs, Jean propose d'arrêter la saison le 13 juin. D'ici là, il reste 6 séances à programmer. A noter que la salle peut rester disponible jusqu'à fin juin pour les mordus.

Thèmes possibles à aborder d'ici la fin de cette année :

- Le thème du voyage ? (demande ancienneok retenu)
- Le Cloud ? (idem)
- Solinter Brest ? (Aide Internationale de la Mairie, voir si interactions possibles avec CLIO)
- Présentation de l'avancement de Geocaching en mai avec Jean ?
- Maintenance de PC ou Bureautique ? (avec les membres du Groupe de Formation Informatique ORB)
- Présentation d'une de leur expérience professionnelle d'utilisation de logiciel par l'un des membres du groupe, à tour de rôle. Ex Photogrammétrie (des milliers de points d'un monument ou d'une grotte sont relevés avec leur coordonnée respective (x, y et z) ce qui permet ensuite la visualisation en 3D. Egalement applications industrielles (Yves Omnès)
- Réalité augmentée : ENIB ? Simulation du Polder dans un masque ?

Autres réunions :

Au Siège ORB le 18/03 à 14h, discussion sur la mise en place du nouveau site ORB. Alain souhaite montrer que l'on peut travailler sur le « fond » d'un site sans s'occuper de sa « présentation ».

Jeudi 4 avril le matin : **AG ORB** Cf site ORB « à la salle des conférences de la mairie de Brest. *C'est promis, cette année nous ferons plus court ! Avec une pause-café en milieu de matinée. Et pour terminer, nous vous proposons un déjeuner en toute convivialité. Déjeuner à 13h. Plateau repas + boissons : 10 € (tarif à confirmer). Sur inscription et règlement à l'ORB avant le vendredi 22 mars »*